

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 40

Artikel: L'almanach du Conteum vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Comm' les masur's sont in mancheau,⁵
Qu'on peut vir' dins l' maison l'un d' l'autre,
L'accord tour' souvint in compote,
Et l'in s' coll' parfors dins l' rucheau.⁶*

*Cha, c'est eun' gên', faut l'arcounaire,
Mais faut pinser avec plaisir
Qu'in sait s' prêter sécours aussi
Des qu'un innui vient à paraître.*

*Eun' femm' met au moune⁷ un infant ?
Vit', sans l'espoir d'un bénéfice,
Chacun va présenter s' service :
In est dix pour un à l'instant...*

*Faut vir' comm' tout le moune s' dégrouille !
L'un soigne el femm', l'autre el marmot ;
L' pèr' peut ouvrir comm' si rien n' s'rot ;
In rintran, iara s' ratatouille.⁸*

*Là, ch't un visin qui va s' marier :
Vite on in ramoun' l' cour del' masure.
Pis en li fait eun' bell' jocure⁹
Ed fleurs, ed sabe,¹⁰ et d' biau papier...*

*Insuite, pou' l' banquet du mariache,
In vot déjiler chagu' visin
Qui va porter à plein queruin¹¹
El pus bell' vaissell' dé s' ménache.*

*Si quéqu'un meurt..., là ch'est un deuil.
Partout l' coron est in tristesse.
Incore eun' fois tout l' mouu' s'impresse,
L' nuit, pou' veiller près du cercueil.*

*In fait au mort l' dernier' toilette'
Et tout l' quartier suit l'interr'mint. —
Si l' z'indeuilles viu'nt pauvermint,
Au cim'tière un visin fait l' quête ! —*

*Vieux corons, oh ! bonn' vieill' cité
Où l'ouverrier vit in famille,
Parfors r'muant, parfors tranquille ;
Où l' pauvr' vot¹² presqu' l'égalité ;*

*Corons où d' grandeurs arbitraires
N' vieun'nt point fair' bisquer l' travailleur,
Où règn' margré tout l' bouuu' humeur,
J' vous salu', cahut' os ouverrières !*

Jules Mousseron.

¹ Corons, longues files de maisons ouvrières, bâties sur un type pareil. — ² Toits. — ³ Se ressemblent. — ⁴ De l'âge. — ⁵ Sont serrées en tas. — ⁶ Ruisseau. — ⁷ Monde. — ⁸ Pitance. — ⁹ Jonchée. — ¹⁰ Sable. — ¹¹ Paniers. — ¹² Voit.



ON BON COLIAU (couloir, passoire)

E petiou Ganganet étai boubo u Grand Couerti. Son tuteur l'y ave pliach'a por allâ ein tsamp le vatses, de z'amassâ, atsoumâ et détsoumâ, colâ le lassé, écoladzi, fére le foua et àriâ le tsivre. Et fasâi tot volon-tchi tiet cé derrâi travau, car é n'étai pas tant hiaut, et por àriâ é faut mé dé force tiet por aliaubâ.

Ona né que le pourro boubo ariâve ona grossa cabra nâire que piatâve quemaint ona vaudâisa, Ganganet s'enfonme bin adrâi et li té fot ona répetâie avoéu on chaton. La tsivra épouâria réquemince à piatâ et mémameint à pétolâ dein le seillhon.

— Diâblio t'einlêvâi pi por ona rôuta dé bêtche, li bouéle le boubo, rodze de colère quemaint on grattâ-tiu. Et li té fot oncor on coup de poing.

U momeint jo le valer sé rébouetâve apré àriâ, la tsivra sé bouete apré pessi.

— Pesse pi, li fâ Ganganet, ié on coliau u tsal-let. Djan-Pierr' dé le Savoies.

L'ALMANACH DU CONTEUR VAUDOIS

Le 31^e Almanach du Conteuro Vaudois vient de faire son apparition. On retrouvera ce « jeune-vieux » avec d'autant plus de plaisir qu'il conserve dignement les traditions du pays et qu'il est surtout l'une des rares publications s'efforçant de maintenir le vieux patois vaudois.

L'édition de 1934 ne le cède en rien à ses devancières : elle fait preuve d'éclectisme et de bon goût. Les observations astronomiques, les foires, les recettes de toute sorte et les bons mots foisonnent dans ce joli opuscule où l'on trouve, à côté de nombreuses il-

lustrations photographiques, les bons dessins du peintre F. Bovard.

La partie littéraire est aussi très soignée. On y trouve une intéressante étude du maître historien Burmeister, de jolies nouvelles de Jean des Sapins, L. Musy, C. Schwaebel, Louis Maire, Jean Peitrequin, F. Welfli, Henri Chappaz et Gédéon des Amburnex. Le patois vaudois a toujours sa place d'honneur sous la plume de l'excellent Marc à Louis, (Lo. renâ et l'êtairû) et de G. Huguenin, (La saboulaï dâi Bourguignons...).

Nottos encore des poésies, d'innombrables boutades et dessins humoristiques et tout ce qui fait de l'Almanach du Conteuro Vaudois, une publication qui, si elle est chaque année « à la page », n'en est pas moins un livret « bien de chez nous ». H.

FANTAISIE SUR LA VALLEE DE JOUX

I OIN d'être une « vallée de larmes », la Vallée de Joux est au contraire une contrée fort plaisante et ses habitants, quoique gens réfléchis, ne sont nullement des saules-pleureurs. De riantes localités émergent de la verdure, sur les deux rives du joli lac de Joux. Les noms de ces villages et hameaux témoignent d'une fantaisie originale, dont il serait intéressant de rechercher l'explication.

Le visiteur de la plaine qui, pendant la belle saison, vient chercher à la Vallée le bon air et la fraîcheur, ne peut y parvenir sans passer par Le Pont, à ce bout-ci du lac. Mais si ce touriste est habillé d'un complet tout neuf, en flanelle blanche, qu'il prenne garde, en passant aux Charbonnières, de ne pas trop s'y frotter, s'il veut éviter un nettoyage coûteux. Si, par un jour d'orage, il est surpris par une bonne averse, qu'il ne se fasse pas trop de soucis. Il y a tout près de là une localité où l'on se chargera de Le Séchéy.

Si, incommodé par la chaleur ou par une boisson par trop fraîche, il se sent mal à l'aise, qu'il s'arrête au Lieu, où il pourra s'asseoir un instant, sans être dérangé. Honni soit qui mal y pense !

Si ce même visiteur, bien reposé, ne veut pas suivre la grande route poussiéreuse, qu'il prenne Le Sentier qui le conduira tout droit au chef-lieu, situé à l'autre bout du lac. Tout le long du trajet, il aura pu constater que les « Combiers » sont gens d'ordre qui ne laissent rien traîner. On serait alors mal venu de dire qu'on y a trouvé du Chenit. Avant de juger, il serait prudent de s'orienter, puisque la commune du Chenit réunit le Sentier, le Brassus et l'Orient.

Promeneur solitaire, si tu es quelque peu observateur et qu'il te prenne fantaisie de sortir le soir, par un beau clair de lune, tu verras des couples de jeunes amoureux quitter le sentier et se diriger, bras dessus-bras dessous, vers Le Brassus. Tu rencontreras aussi, probablement, des gens qui, par crainte des piqûres de taons, se réfugieront à la Combe aux Moussillons.

Au retour, pour rejoindre le Pont, à pied, par l'autre rive du lac, nul n'est besoin de se munir d'un casque colonial pour traverser L'Orient. Il n'y fait pas plus chaud qu'ailleurs. Lorsque ce touriste, en arrivant au village suivant, verra en passant un propriétaire fumer sa pipe dans son jardin, qu'il ne manque pas de le complimenter sur les Bioux dahlias. Ça lui vaudra un sourire et peut-être même une invitation à goûter un verre de « Risous sur lies », cuvée réservée ! Mais si cette bonne aubaine ne se réalise pas, qu'il se contente alors d'une franche lampée d'eau bien fraîche vers chez Grosjean.

Un bon conseil. Si vous avez la réputation d'avoir un caractère plutôt rugueux, profitez d'être sur place pour vous faire donner un bon coup de lime à la fabrique de L'Abbaye. Et si, par hasard, c'est le jour de l'abbaye du village, ne vous privez pas d'une danse ou même de deux. Les « Combierres » sont accueillantes aux gens de la plaine, sans doute à cause du voisinage du Mont Tendre.

Après un pareil trajet, vous devez avoir « la dent », comme on dit quand on a l'estomac dans les talons. Vous trouverez au Pont de quoi vous restaurer. Des truites, sûrement, peut-être aussi du veau froid, mais pas du lion, lors même que la Dent de Vaulion vous domine de ses quinze cents mètres.

En visitant la Vallée, il vaut mieux avoir les

idées *Derrière la Côte* plutôt que d'en avoir de « derrière la tête ». Il y a des jeunes gens qui sont bien gentils, *mais lents* (Meylan) à se décider quand il s'agit de mariage. Une fois mariés, ils sont tristes, par moment, *puis gais* (Piguet), sans que l'on sache pourquoi. En automne, le dimanche, les gamins vont par bandes, le long des routes, *gauler* (Golay) les noix. Une légende veut que la trisaïeule de tous les Rochat de la Vallée était une bonne femme qui raffolait des chats, ce qui la fit surnommer « la mère aux chats ».

Toutefois, tout n'est pas parfait, à la Vallée. On n'y est guère chez soi, à cause de tous ces Guignard qui viennent « guigner », le soir, autour des maisons, au lieu de s'occuper de leurs affaires. Et il y a des *Lecoultr* qui sont venus au monde avec l'intention hérititaire de « raser » le plus souvent possible leurs concitoyens.

Tout cela n'empêche pas que ces « Combiers » sont de braves gens qui, tout en laissant leur lac se couvrir d'une glace épaisse, de décembre à mars, conservent le cœur chaud et les pives au sec.

F. Woelfli.

LE COLONEL BONJOUR

P ARMI les vieilles petites brochures relatives à la Révolution vaudoise de 1798 et dont plusieurs sont engouffrées dans ce qu'on appelle des recueils artificiels, sans l'indication des titres, il y en a une du colonel Bonjour, sous-préfet du district d'Avenches. Ce sont des « Réflexions ».

L'auteur s'excuse de les présenter un peu tardivement (en juillet), mais ce qu'il veut dire, à la lumière des événements, se rapporte « à tous les temps ». Il commence par excuser les anciens gouvernements, « qui se trouvaient gênés par des institutions enfantées dans des tems d'anarchie, et de la plus profonde ignorance ». Et tout de suite, il faut que l'individu soit mis à même de s'instruire et de jouir du travail de ses mains. Mais les esprits ne doivent pas être excités, la solidarité interviendra comme un remède propre à fonder la société nouvelle.

Nous ne suivrons pas le colonel Bonjour dans ses incursions historiques et ses considérations sur Charlemagne, Clovis, le duc de Zähringen, fondateurs de Fribourg et la conquête des Bernois dans le Pays de Vaud en 1536. Quelques mots seulement sur ce qu'il voudrait voir, maintenant que la Révolution est faite, le nouvel ordre de choses établi.

Autant que possible, la division territoriale du pays restera la même, mais le pays étant essentiellement campagnard, « aucune de nos villes ne devrait être agrandie ». Notre compatriote voit loin : il redoute le danger des tentacules et l'émigration du paysan vers les cités, aux besoins si divers. Un trop grand nombre d'électeurs réunis en un seul lieu ne se connaissent pas aussi bien que ceux d'un village où il y en a forcément peu. Chaque district se diviserait en trois parties ayant chacune des électeurs. Le canton, partout en Suisse, comprendrait dix districts. Il y aurait donc en tout soixante électeurs chargés d'élire toutes les autorités constituées. On pourrait être membre d'une Chambre administrative ou du Corps législatif jusqu'à l'âge de 65 ans.

Le colonel Bonjour a des paroles enthousiastes pour l'agriculture « qui est la source de nos vies et de tous nos biens ». Le gouvernement déterminera quels sont les produits dont la culture doit être intensifiée : non seulement les terres serviront à donner une honnête occupation, mais elles relèveront le moral du peuple quand les sources de la misère auront été rationnellement taries. Et voici une réflexion qui fera plaisir aux abstinents, mais non aux fervents du vignoble :

« Dans plusieurs pays, les vignes auraient de meilleurs effets sur la force publique, si elles

¹ Noé-Antoine-Abraham. 1731-1807, colonel dans les troupes anglaises aux Indes, seigneur de Bellerive en 1777 et nommé colonel dans le Pays de Vaud par LL. EE. Fut membre du premier Grand Conseil vaudois.